



Vivre à Plappeville

Septembre 2016

Dossier :
HAGANIS

Revue municipale #83



JAZZ

SUR LES CÔTES

13 > 16 OCTOBRE 2016

16^{ÈME} MUSIQUES SUR LES CÔTES FESTIVAL

LESSY — ÉGLISE SAINT-GORGON
TRIO AGHULON
JAZZ NEW-YORKAIS
JEUDI 13 OCTOBRE 2016 — 20 H 30

PLAPPEVILLE — ÉGLISE SAINTE-BRIGIDE
PCA ORGAN TRIO & VALÉRIE GRASCHAIRE
HOMMAGE À ELLA FITZGERALD
SAMEDI 15 OCTOBRE 2016 — 20 H 30

LORRY-LÈS-METZ — ÉGLISE SAINT-CLÉMENT
DORADO & AMATI SCHMITT QUARTET
JAZZ MANOUCHE
VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 — 20 H 30

SCY-CHAZELLES — ÉGLISE SAINT-REMI
ERICSON'S BAND
JAZZ NEW-ORLEANS
DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016 — 17 H

Entrée : 8 € • Pass 4 concerts : 20 € • Gratuit pour les moins de 16 ans

Le mot du maire



C'est par un temps magnifique, à faire regretter les vacances, qu'élèves, parents et enseignants ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre.

Avec quelque appréhension, voire quelques pleurs à l'école maternelle, un certain nombre d'enfants ont franchi les portes de leur école pour la première fois. Pour les « anciens », c'est plutôt avec joie qu'ils ont retrouvé leurs camarades de l'an dernier.

Si les effectifs sont relativement stables cette année, ceux des TAP, du périscolaire et du restaurant scolaire sont en nette hausse, atteignant 80 à 90 enfants.

Bien qu'en période estivale les habitations laissées vides pour cause de vacances tentent souvent les visiteurs indésirables, cet été a été plutôt calme au village et seuls deux cambriolages ont été signalés. Les doléances reçues en mairie concernent surtout le comportement de certains habitants qui oublient que, pour le bien-être de tous, la vie en collectivité impose quelques règles auxquelles la rubrique « Vivre ensemble » de la présente revue, est consacrée.

Bien que l'activité soit ralentie en juillet et août, les travaux se sont poursuivis dans la commune tant dans les bâtiments communaux que sur la voirie, le planning de construction de la crèche est respecté, la phase préparatoire aux travaux de rénovation du terrain de foot est terminée, la SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain) poursuit ses études d'aménagement du « Vieux Puits » et l'EPFL (Établissement Public Foncier de Lorraine) devrait intervenir ce trimestre pour l'acquisition des terrains.

Comme chaque année, plusieurs familles se sont installées à Plappeville durant l'été. Je leur souhaite la bienvenue en espérant qu'elles sauront facilement s'intégrer dans notre commune.

Je tiens à féliciter nos étudiants qui ont réussi leurs examens et concours en juin dernier. Je leur souhaite la pleine réussite dans leur nouveau cursus et beaucoup de satisfactions s'ils sont entrés dans le monde professionnel.

Mes félicitations s'adressent aussi aux jeunes lycéens du village qui ont travaillé aux côtés de nos agents communaux pendant les vacances. Par leur motivation et leur efficacité, ils se sont montrés à la hauteur des « pros ».

Je vous souhaite à tous une très bonne rentrée et vous invite au concert de jazz qui sera donné le 15 octobre à 20h30 en l'église de Plappeville, dans le cadre du Festival « Musiques sur les Côtes ».

Bonne lecture,

Bien cordialement

Daniel DeFaux

Sommaire

Le mot du maire	3
Dossier : Haganis	4
Informations municipales	8
Vie scolaire	8
Travaux	11
Délibérations	12
Personnel communal	14
Urbanisme	15
Environnement	16
Circulation et sécurité	17
Communication	17
Etat civil	18
Ça s'est passé au village	18
Les voisins se retrouvent	18
Bon anniversaire Mme Rastetter	19
Portes ouvertes	
à Alpha-Plappeville	19
Trail du Saint-Quentin :	
que d'amateurs !	19
Informations scolaires	20
Ecole élémentaire	20
Ecole maternelle	21
Informations intercommunales	22
Concours du SIVT	22
Ligne de bus scolaire	22
Conteneurisation	22
Informations associatives	23
Interassociation	23
Association des Parents d'Elèves	24
Association Familles Rurales	25
FC Lorry - Plappeville	25
Association Plappeville Loisirs	26
Echange Local Plappevillois	27
Ecole de musique	27
Les Amis du Vieux Plappeville	28
Informations pratiques	30
Vivre ensemble	30
À votre service	31
Agenda	32



Dossier

HAGANIS : une entreprise publique au service de l'environnement

Une fois collectés, que deviennent les déchets que les habitants ont déposés devant chez eux ? Une fois la chasse d'eau tirée ou la lessive essorée, que deviennent les eaux usées ? Sur le territoire de Metz Métropole, dont fait partie Plappeville, c'est Haganis qui prend en charge ces deux missions essentielles à la préservation de l'environnement et à la santé publique. Explications...



Haganis est un établissement public en charge de services industriels. C'est une régie de Metz Métropole, dotée de l'autonomie juridique et financière. A l'instar d'une société, Haganis est administrée par son directeur général, qui est son représentant légal, et par son conseil d'administration composé aux 2/3 d'élus de Metz Métropole. Ce statut permet d'allier les valeurs de service public, les règles de gestion et de contrôle des établissements publics, avec l'autonomie et la souplesse de fonctionnement nécessaires à la conduite d'activités industrielles complexes.

DEUX SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ESSENTIELS À L'ENVIRONNEMENT

Metz Métropole a confié deux missions à Haganis : le traitement et la valorisation des déchets ménagers, et l'assainissement.

Le traitement des déchets

Haganis assure les traitements nécessaires à la valorisation ou à l'élimination des déchets produits par les ménages, ainsi que des déchets non dangereux des entreprises. Pour cela, elle exploite plusieurs sites sur le territoire de Metz Métropole :

- Le Centre de Valorisation des Déchets, composé d'une unité de valorisation énergétique des déchets ménagers, d'une unité de tri des matériaux et des emballages à recycler, et d'une unité de valorisation des mâchefers*,
- Un réseau de huit déchèteries,
- La Plateforme d'Accueil et de Valorisation des Déchets (PAVD), hébergeant notamment une déchèterie destinée aux professionnels.



*mâchefers : sous-produits issus de l'incinération des déchets et une fois traités et analysés, réutilisés en sous-couche routière.



L'assainissement

Sur le territoire de Metz Métropole, Haganis programme, finance, construit, exploite et entretient les ouvrages nécessaires à la collecte, au transport et à l'épuration des eaux usées. Haganis assure par ailleurs la maintenance et l'entretien des ouvrages d'assainissement pluvial pour le compte de la communauté d'agglomération.

Haganis est au service d'un territoire de 44 communes et de 230 000 habitants mais peut intervenir également pour d'autres collectivités, entreprises ou particuliers.

Son conseil d'administration est composé de 28 membres, 18 élus délégués de Metz Métropole et 10 personnes qualifiées, retenues pour leur expertise dans les domaines concernés. Son directeur général est Daniel Schmitt et le président du conseil d'administration, Marc Seidel, maire de Coin-sur-Seille.



La station d'épuration principale est située entre Metz et La Maxe. Elle a une capacité de traitement des eaux usées de 440 000 équivalent habitants.

ENVIE DE VOIR ÇA DE PLUS PRÈS ?

Chaque premier mercredi du mois, Haganis organise des visites guidées et gratuites de ses installations. Le matin, c'est l'occasion de découvrir le Centre de Valorisation des Déchets, de se rendre compte de visu de ce que deviennent les déchets, comment ils sont triés, comment ils sont incinérés. L'après-midi, c'est la STEP (station d'épuration) qui se dévoile et invite à suivre les différentes étapes de traitement des eaux usées.

Prochaines dates : 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

Les visites sont également ouvertes aux groupes (scolaires, associatifs...), du lundi au vendredi, date

et horaire à convenir avec le service Communication.

Durée de la visite : environ 1h30, par site. Enfants admis à partir de 9 ans.

Inscription obligatoire (à l'une ou l'autre de visites ou aux deux) au 03 55 94 50 13 ou via le site web : www.haganis.fr



Le Centre de Valorisation des Déchets se visite. Venez découvrir le travail des opérateurs de tri d'Haganis.



Haganis a réalisé d'importants travaux pour mettre à niveau le réseau d'assainissement de la rue de la Croix d'Orée en 2013. Montant de l'investissement : 420 000 € HT

HAGANIS, C'EST...

- 280 agents
- Une centaine de véhicules

Et chaque année :

- 1 367 km d'égouts entretenus, environ la distance entre Metz et Sarajevo, dont 26 km sur Plappeville
- 20 à 25 millions de m³ d'eaux épurées, soit l'équivalent de 9 000 piscines olympiques, dans 1 station principale, 4 stations communales et 4 lagunes et pour 1,24 € HT/m³, montant de la redevance d'assainissement

- 100 000 tonnes de déchets incinérés
- Plus de 200 000 MWh d'énergie produite sous forme de vapeur après la valorisation des ordures ménagères
- Plus de 10 000 logements de type F3 chauffés grâce à cette vapeur
- Près de 20 000 tonnes d'emballages à recycler triés, dont :
 - 7 800 tonnes de journaux, revues, magazines et autres papiers
 - 4 000 tonnes de carton
 - 1 200 tonnes de bouteilles, bidons et flacons en plastique
- Près de 40 000 tonnes de déchets récupérés et valorisés en déchèteries, dont :
 - 8 000 tonnes de déchets verts
 - 10 000 tonnes de déblais-gravats
- 650 000 visiteurs accueillis
- 77 % : taux de valorisation des déchets reçus en déchèterie



La station d'épuration traite environ 20 à 25 millions de m³ d'eaux usées par an.





TOUT COMMENCE À LA MAISON

Si les process mis en œuvre par Haganis restent efficaces, c'est aussi parce que chaque habitant y met du sien. Petit rappel des bons gestes qui participent à la protection de l'environnement :

- pas de lingettes (même biodégradables) dans les toilettes, elles doivent être jetées à la poubelle. Tout comme les coton-tiges d'ailleurs !
- pas de mégots, de chewing-gums, de mouchoirs dans l'avaloir au bord du trottoir. Il y a de fortes chances qu'il soit relié au fossé, au ruisseau ou à la rivière la plus proche... Ces déchets méritent juste la poubelle noire.
- pas de nettoyage de son véhicule devant la maison... pour les mêmes raisons que précédemment. Les poissons n'ont pas besoin de savon pour se laver, eux... Mieux vaut aller à la station de lavage.
- pas de white spirit, pots de peinture, vernis, colle, solvants... dans la poubelle noire ou dans l'évier, mais direction la déchèterie, où ils trouveront une porte de sortie efficace et non dangereuse pour l'environnement et les hommes.
- pas de films en plastique, de pots de crème ou de yaourt dans le sac transparent. Seuls les « BBF en plastique » se recyclent : les Bouteilles, les Bidons et les Flacons, avec leur bouchon, comme les bouteilles d'eau, les bouteilles de lait, les bidons de lessive, les flacons de shampoing ou de gel douche...



Le bon geste :
les lingettes à la poubelle, pas dans les toilettes.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Un avaloir bouché, une plaque d'égout qui claque, une odeur d'eaux usées chez vous, les horaires des déchèteries, les déchets qui y sont admis => contactez le service Clients via www.haganis.fr ou par téléphone au 03 87 34 64 60

HAGANIS

rue du Trou-aux-Serpents

CS 82095

57052 METZ cedex 02

Pour toute question liée à la collecte des déchets
=> Metz Métropole : 03 87 20 10 10



Pour tout savoir sur les déchets admis en déchèteries, rendez-vous sur le site www.haganis.fr



Vie scolaire

C'est la rentrée

J eudi 1^{er} septembre, 14 nouveaux élèves ont pris, pour la 1^{ère} fois, le chemin de l'école maternelle, à l'occasion de leur rentrée en petite section. Ils accompagnaient ainsi les 43 enfants de moyenne et grande sections, déjà habitués à l'exercice. 16 de leurs anciens camarades rejoignaient, quant à eux, l'école élémentaire pour leur rentrée au CP, portant à 101 l'effectif total de l'école.



CE1, Mmes Cansell et Prudhomme



CM2, M. Heckel



CP, Mme Umber



CM1, M. Clément



**Moyens/grands,
Mme Desindes,
ATSEM : Viviane Eisenkopf**



CE2, Mme Vagnier



**Petits/moyens,
Mmes Schneider et Tesel,
ATSEM : Myriam Reuter**



Animations estivales

Malgré une participation variable tout au long de l'été, la sortie au parc Tepacap, à Bitche, a fait carton plein ! 37 enfants ont pu découvrir les attractions insolites du parc, et pour les plus grands, des parcours d'accrobranche de plus en plus hauts. Un grand merci aux parents et bénévoles ayant accompagné cette sortie.



Sortie Parc Tepacap



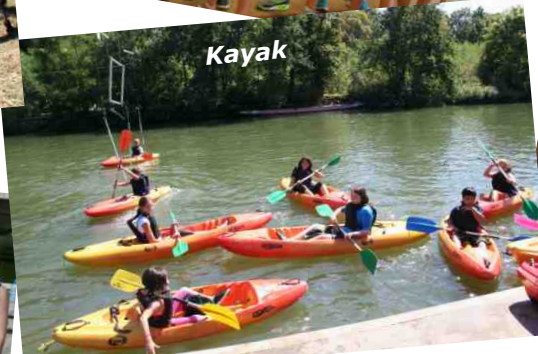
Equitation



Tir à l'arc



Cirque



Kayak



Cuisine



Jardinières, hôtels à insectes



Poterie



Badminton



Marionnettes



Jeu de ballons



Aquarelle



Vie scolaire

Visite des locaux

En vue de la rentrée qui approchait, les locaux scolaires ont été visités par les élus, les utilisateurs et le personnel de service, afin de vérifier la bonne réalisation des travaux et aménagements demandés par les enseignants avant les vacances.



Les acteurs du monde scolaire se retrouvent



Après les premiers jours de reprise, le « pot de rentrée » a rassemblé tous les intervenants qui participent au fonctionnement de notre

communauté scolaire : municipalité, enseignants, personnel encadrant les TAP, l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire, personnel d'entretien et représentants des parents d'élèves. Cela a été l'occasion pour le maire de souligner les rôles complémentaires de chacun dont le but est de créer les conditions les plus favorables au bien-être et à la réussite de nos élèves et de rappeler que les résultats obtenus par les petits Plappevillois au collège témoignent de la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu dans nos écoles.

Bienvenue Marie Anne Umber !

L'école élémentaire accueille, cette année, Marie Anne Umber, qui est chargée du cours préparatoire. Après Sainte-Ruffine, Woippy et Lorry, c'est à Plappeville, où elle habite, que Marie Anne Umber a décidé de poursuivre sa carrière. Nous sommes sûrs qu'elle ne regrettera pas son choix, et nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans ce nouveau poste.





Travaux-Entretien

Les travaux d'été en images

Tout le monde ne part pas en vacances l'été : pour preuve les travaux de rénovation et d'entretien réalisés sur la plupart des sites communaux.



À l'école « les Venelles », la salle de CMI a été entièrement rénovée par l'entreprise Forca pour un montant de 2 481,60 € TTC

À l'école « les Séquoïas », c'est le hall d'accueil qui a été « relooké » selon le choix des utilisatrices, par Johann Rothenmund, agent communal.



Au périscolaire, le bureau d'accueil périscolaire a vu la fin des travaux avec l'entoilage et la remise en peinture.



À la salle polyvalente, le carrelage de l'entrée côté cuisine a été remplacé. L'employé en charge de la salle a décollé l'ancien revêtement et l'entreprise RC Design a posé les nouveaux carreaux fournis par la commune.



Sur les bâtiments Viansson et Victor Robert, la mousse sur les toitures a été grattée manuellement et la zinguerie remplacée par la société Schoeffter pour un montant de 4 173,60 € TTC.



Au cimetière, l'entreprise des Pompes Funèbres Générales a implanté 10 nouveaux caveaux. Hélas, à peine installés, des dalles ont disparu de ces équipements et des caveaux en attente de concession.



ECLAIRAGE PUBLIC

Les 21 lanternes de la rue des Carrières qui étaient équipées de lampes à ballons fluo, interdites à présent, ont été remplacées par des équipements à leds moins énergivores. La puissance consommée, divisée par 2 en fonctionnement normal, est encore réduite de minuit à 5 heures avec une diminution très faible de l'éclairage. Le montant de cette opération réalisée par la société Citéos est de 13 440 € TTC.



Délibérations

Conseil municipal du 28 juin 2016

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL

Le Conseil Régional a décidé de soutenir les communes de moins de 2 500 habitants en lançant un plan de soutien à l'investissement pour l'année 2016.

Dans le cadre des économies d'énergie, la commune prévoit de remplacer les luminaires équipés d'ampoules de 150 W, rue des Carrières (réalisé en juillet), par des optiques à leds gradables ainsi que 5 lampadaires complets aux abords de la salle polyvalente. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 22 100 € HT.

Par ailleurs, il est également prévu d'améliorer l'accessibilité à la salle polyvalente en aménageant deux places de stationnement ainsi que le balisage du cheminement pour les personnes à mobilité réduite ou malvoyantes.

Ces deux projets étant éligibles à l'aide du Conseil Régional, le conseil a décidé, à l'unanimité, de solliciter cette subvention.

LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité
- Demande d'application du régime forestier sur plusieurs parcelles communales et de présentation du projet à l'ONF (Office National des Forêts)
- Adhésion au Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz et désignation du maire et de Didier Denizot en tant que délégués titulaires et d'Emilie Forca en tant que déléguée suppléante pour y représenter la commune
- Attribution d'une subvention de 200 € à l'association ELP (Echange Local Plappevillois)
- Attribution d'une subvention de 120,25 € à

l'Atelier des Arts pour acquisition de matériel dans le cadre des activités TAP

- Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation de 1^{ère} classe à temps non complet (21 h) et de deux postes d'adjoint territorial d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet (21 h)
- Attribution du marché pour la fourniture des repas à la société ELIOR



- Attribution du marché pour le nettoyage des locaux communaux à la société CARONET
- Autorisation donnée au maire de signer un avenant à la convention initialement signée avec l'AGURAM (Agence d'Urbanisme des Agglomérations de Moselle) ramenant la subvention à l'agence, pour 2016, de 8 500 € à 2 900 €.

- Par 12 voix pour et 6 abstentions
- Fixation à 8 € du droit d'entrée à la soirée - lecture « Boris Vian » qui aura lieu le 24 septembre au salon d'honneur
- Par 16 voix pour et 2 abstentions.
- Adoption de la motion de soutien de la candidature de la ville de Paris aux JO 2024 proposée par l'association des Maires de France.



Conseil municipal du 6 septembre 2016

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LORRY-LÈS-METZ

Par 15 voix pour et 4 voix contre, le conseil a autorisé le maire à signer une convention avec la commune de Lorry-lès-Metz dans le cadre des travaux de rénovation du terrain de foot. Cette convention précise essentiellement les conditions financières de cet investissement intercommunal, et en particulier, compte tenu des populations respectives, elle fixe à 54 % la participation de la commune de Plappeville et à 46 % celle de Lorry-lès-Metz plafonnée à 140 000 €. En l'état actuel des demandes de subvention, le reste à charge des communes serait de 238 135 €, soit 128 593 € pour Plappeville et 109 542 € pour Lorry-lès-Metz.

LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité
 - Attribution d'un contrat de 8 ans pour l'exploitation thermique des bâtiments (maintenance, fourniture de l'énergie et remplacement du matériel thermique) à la société IDEX Energies pour un montant de 41 991 € HT par an

- Acceptation de la dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique qui deviendra inutile à partir du 1^{er} janvier du fait de la prise de la compétence « Tourisme » par Metz Métropole
- Acceptation du remboursement de frais de déplacement occasionnés à un agent communal lors de sa participation à un stage de formation (107,70 €)
- Création de 2 postes d'agent technique 1^{ère} classe pour permettre à 2 agents de bénéficier de leur avancement en grade suite à leur réussite à l'examen professionnel obligatoire
- Maintien du tarif de la distillerie à 72 € la journée et à 36 € la demi-journée
- Autorisation donnée au maire de transférer 500 € du compte « Dépenses imprévues » au compte « Subventions ».
- Par 18 voix pour et 1 voix contre
 - Adhésion de la commune à l'association des communes forestières de Moselle pour un montant de 110 € (cotisation 2016).



Eve Hinault entre au conseil municipal

Suite à son déménagement dans une autre commune, Sandrine Collard, a présenté sa démission du conseil municipal. Eve Hinault, élue suivante sur la liste majoritaire « Plappeville, passionnément », la remplacera désormais. C'est avec plaisir que nous l'accueillons.





Personnel communal

Ils méritent nos félicitations !

Quatre de nos agents communaux, dans le cadre de l'évolution de leur plan de carrière, ont passé, avec succès les examens ou concours qui leur permettent soit d'avancer en grade, soit de conforter leur formation.

Régine Gaire et Sonia Siess, animatrices au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire ont obtenu le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) qui confirme leurs

compétences dans l'encadrement des enfants et l'organisation d'activités.

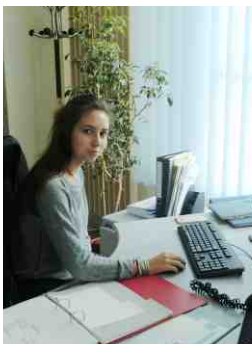
Johann Rothenmund, responsable de la salle polyvalente et du vestiaire sportif et Anthony Simioni, agent technique affecté principalement aux espaces verts, ont, quant à eux, réussi le concours d'adjoint technique de 1^{ère} classe, césame qui leur ouvre la porte d'accès aux grades supérieurs.



Ils ont travaillé pendant les vacances !

Trouver une occupation pour les jeunes pendant les vacances est souvent un casse-tête. C'est pourquoi la municipalité a reconduit l'opération « embauche-jeunes » durant l'été, occasion pour eux de faire leurs premiers pas dans

le monde du travail. Ainsi Ema, Elisa, Claire, Jules et Léo se sont succédés pour participer, à raison de 40 h, à différents travaux aux côtés des agents communaux. Piochage, balayage, nettoyage des massifs floraux, peinture... ne leur poseront plus de problèmes désormais !





Urbanisme

Structure multi-accueil, l'avancement des travaux

Les travaux de construction de la structure multi-accueil de 14 enfants se sont poursuivis pendant l'été. Le gros œuvre réalisé par l'entreprise REAL Projets s'est achevé début septembre. La phase la plus spectaculaire a consisté, à la mi-juillet, en la mise en place, par une grue de 100 tonnes, des murs préfabriqués. Les travaux se sont poursuivis fin août avec la pose de la charpente par l'entreprise Thomas de Vaucouleurs.

La phase suivante de travaux consiste en la mise hors d'eau du bâtiment par la pose d'une bâche permettant la poursuite des travaux intérieurs à l'abri des intempéries. Ces travaux portent sur la réalisation des plafonds et cloisons intérieurs par l'entreprise Nespola, la fourniture et pose des menuiseries extérieures par l'entreprise Bonecher

et par la mise en place de l'auvent extérieur par l'entreprise PTF.

Le suivi des travaux est assuré par M. Kowalski et M. Gourdin du cabinet d'architecture A4 de Metz et les délais sont globalement respectés avec un achèvement de cette réalisation prévu pour début 2017.



En Bref

Permis de construire

Rue du Général de Gaulle
Rue de Tignomont

Construction d'une maison individuelle
Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

14, rue Croix d'Orée	Remplacement de menuiseries
20, rue de la Croix d'Orée	Remise en peinture de 2 balcons
23, rue du Général de Gaulle	Pose de 2 fenêtres de toit
61, rue du Général de Gaulle	Rehausse du conduit de fumée
6, impasse de la Chavée	Réfection de la toiture
10, rue Jean Bauchez	Agrandissement du balcon existant
13, rue Saint-Vincent	Création et modification de fenêtres
28, rue de la Croix d'Orée	Isolation de façade et réfection d'un muret
4, chemin entre Deux Bans	Réfection de la toiture
55, rue du Général de Gaulle	Réfection de la toiture
5, rue Jean Bauchez	Réalisation d'un abri de jardin
3, rue de la Bonne Fontaine	Réalisation d'une clôture et d'un portail



Environnement

Un village fleuri



Cette année, l'aménagement floral des massifs et des bacs confié à Anthony Simioni, employé communal, a été très réussi comme en témoignent ces photos. La plantation des jardinières a, quant à elle, été réalisée par les entreprises Cathelin et Malassé.



En attendant les premiers pieds de vigne ...

Par convention, la commune a mis à disposition de l'association Alpha Plappeville un terrain de 7 ares, situé rue de Lorry, pour permettre la plantation d'une vigne pédagogique dans le cadre de la formation « Espaces Verts » organisée par l'association. Mais avant tout, un gros travail de défrichage était nécessaire. C'est donc sous la conduite de Dimitri Marcono, formateur, que les stagiaires ont entrepris cette opération.





Circulation et sécurité

Amélioration de la signalisation routière

En effectuant ses visites de quartier, le conseil municipal essaye de répondre aux doléances des riverains. Ainsi suite à la visite du quartier « Les arbres », des poteaux bois ont été installés rue du Haut Pré, pour interdire le stationnement sur une parcelle non stabilisée. De même, une étude a été entamée pour la sécurisation de la rue des Carrières.

Par ailleurs, dans un souci de sécurisation de la circulation des véhicules, trois aménagements ont été réalisés :

- mise en place d'un STOP à l'intersection rue de la Croix d'Orée / rue des Paules.
- même modification à l'intersection



rue de Lorry / rue Paul Ferry. Ce STOP a été installé en sens descendant, pour éviter les risques accidentogènes dûs au croisement difficile avec les véhicules en montée et/ou tournant à gauche dans la rue Paul Ferry.

- marquage central au sol dans le virage au-dessus du lavoir du haut, rue du Général de Gaulle, afin de minimiser les risques d'accrochages entre véhicules montants et descendants, dans un secteur à visibilité réduite.

Communication

Visite de quartier

Le vendredi 9 septembre, à l'invitation de la commission « communication » une partie des membres du conseil municipal s'est rendue à la rencontre des habitants de la rue Jean Bauchez et du lotissement des Hauts de Woicon. Il y a été question de vitesse, de sécurité, de stationnement, de conteneurisation et de fibre optique. Les élus ont pris

note des remarques des riverains et tenteront, dans la mesure du possible, d'y répondre.



En Bref

Objets trouvés

2 vélos pour enfant ont été trouvés rue du Général Brion cet été. Un riverain a gentiment déposé ces vélos en mairie, où ils attendent leur propriétaire depuis. À défaut, ils seront donnés aux Resto du Cœur pour Noël.



En règle général, tous les objets trouvés (paires de lunettes, parapluies, portefeuilles, clés, etc...) dans le village se retrouvent à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à venir vous y renseigner en cas de perte d'un objet.

Les voisins se retrouvent

Après le quartier de la mairie, ce sont les riverains du quartier Mirabelles / Haut Pré, puis ceux du quartier Saint-Jacques / Fortes Terres, enfin ceux du quartier Saint-Vincent / Vignes qui se sont retrouvés pour leurs « voisinades » annuelles, moments toujours partagés en toute convivialité.



Mirabelles/Haut Pré



Saint-Jacques/Fortes Terres



Saint-Vincent/Vignes

Etat Civil

7 mars

Elise Pareydt

16 août

Chad Didillon



Naissances

25 juin

Emmanuel Lombard
et Beata Senczik

30 juillet

Romain Dumay
et Marine Néglot

13 août

Maxime Helt
et Sarah Kanati



Mariages



Décès

30 juin

Thérèse Sanjarevsky
(née Mèrat)

3 août

Sabine Mirgain
(née Renauld)

5 septembre

Marie-Louise Val
(née Schweitzer)

8 septembre

Raymond Jochem

Bon anniversaire Mme Rastetter !



4 juillet 1926 – 4 juillet 2016 : 90 ans ! Le maire, accompagné d'Isabelle Stutzmann, de Pierre Blandin et de Christian Royer n'a pas manqué d'aller souhaiter un très bon anniversaire à Mme Rastetter qui a été ravie de les recevoir. Née à Kuntzig, elle a épousé « Jacky » à Metz en 1948. Trois enfants, dont Eliane, demeurant dans notre

commune, sont nés de cette union. Depuis, le cercle familial s'est agrandi avec la naissance de 7 petits-enfants, et, pour leur plus grand bonheur, de 2 arrière-petits-enfants. À Plappeville depuis 1958, Mme Rastetter est une fidèle du Foyer des Anciens dont elle ne manque aucun rendez-vous.

Portes ouvertes à Alpha-Plappeville

Pour la première fois, Alpha Plappeville, dont l'activité est souvent mal connue, a ouvert ses portes au public qui a pu, en visitant les ateliers se rendre compte des nombreuses formations proposées pour une ré-insertion de personnes handicapées dans le monde du travail. Les nombreux visiteurs ont pu également découvrir l'histoire de cet établissement au travers d'une exposition fort intéressante.



Trail du Saint-Quentin : que d'amateurs !

La 12^{ème} édition du trail du Saint-Quentin a rassemblé, au départ de la salle polyvalente, plus de 2 000 participants dont le choix de course avait été élargi avec la possibilité cette année de parcourir 50 km. La veille, la compétition avait été ouverte aux sportives de la Messine Nature et le

dimanche matin ce sont les enfants qui ont pu se mesurer sur des parcours de 1 ou 2 km. Bref, il y en a eu pour toutes les jambes ! Les quelques mauvaises surprises dues au « débalisage » malveillant, n'ont pas découragé les accros qui se sont promis de revenir l'année prochaine.





Ecole élémentaire

La philosophie au programme du CE2

Cette année, les enfants ont travaillé sur 3 pièces philosophiques :

- la première s'intitule « les anniversaires de Narcissette » et raconte l'histoire d'une princesse capricieuse qui demande à son père, le roi, de faire une loi, pour que l'on fête son anniversaire tous les jours... Elle va peu à peu comprendre que ce n'est finalement pas si drôle...

- la deuxième pièce a pour titre « Petit à petit » et met en scène des enfants partagés entre le désir de grandir, et donc de pouvoir faire tout ce que l'on veut, et l'envie de rester petit, auprès de ses parents. Mais, a-t-on vraiment le choix ?



Ce fut une belle soirée, clôturée par un pot très convivial préparé par les parents de la classe. Merci pour ces bons moments !



- quant à la dernière pièce, « Ce que disent les gens... », elle démontre avec beaucoup d'humour que, quoi que l'on fasse, il y aura toujours des mécontents et des gens qui critiquent... Alors, pour bien agir, écoutons notre cœur, et non pas ceux qui sans cesse critiquent et dénigrent !

Tous les enfants avaient un ou plusieurs rôles, et ils se sont pleinement investis pour présenter un beau spectacle aux parents. Merci à Mme Hébrant, à M. le clown Brizzi, qui sont venus prodiguer aux enfants de précieux conseils pour la mise en scène.

Imaginez la carte de vœux 2017 !



Comme chaque année, le comité de rédaction fait appel à tous les Plappevillois, adultes et enfants, pour proposer la photo, le dessin, l'aquarelle... qui illustrera la carte de vœux. Le thème est libre, alors... laissez aller votre imagination !

Une récompense sera remise à l'auteur de la proposition retenue

Merci de faire parvenir vos réalisations en mairie pour le 19 novembre au plus tard (format maximum A3).



Ecole maternelle

Spectacle de fin d'année

Les élèves de l'Ecole Maternelle les Séquoias ont accueilli cette année leurs camarades du CP des Venelles pour présenter aux parents réunis à la salle polyvalente un joli spectacle sur le thème du jardin et de la nature.



Un litige ? le conciliateur vous guide

Volontaire non rétribué, le conciliateur est un auxiliaire de Justice qui participe au service public de la Justice en contribuant au règlement amiable des conflits



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Conciliateurs de France - Fédération des Associations de Conciliateurs de Justice
(associations de cours d'appel)
www.conciliateurs.fr

Contacts : M. André Marin : 06 47 00 68 50 ou M. Joël Baptiste : 06 81 85 12 04
<http://www.cdad-moselle.justice.fr> - onglet "Résolutions à l'amiable des conflits" - "Conciliation" - "CJ"



Concours du SIVT

En Bref

Dernière minute

La conteneurisation c'est pour le 1^{er} janvier 2017 !

À partir du 1^{er} janvier, fini les sacs poubelles ! Pour préparer ce changement dans nos habitudes, une enquête sera menée auprès de toutes les familles par les ambassadeurs du tri de Metz Métropole du 28 octobre au 5 novembre prochains. Les bacs vous seront distribués à partir du 28 novembre. 1^{ère} collecte : mardi 3 janvier. Une réunion publique d'information est prévue le 12 octobre à 19h au salon d'honneur de la mairie.



Le Pays Messin dispose d'une faune et d'une flore d'une grande richesse. Celle-ci émane de la combinaison de divers facteurs tels que le climat, le relief ou encore la géologie.

Soucieux de sensibiliser le jeune public à la biodiversité et de lui faire découvrir le milieu aquatique en Pays Messin, le Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin organise un concours de dessins à son intention au cours de la période du 19 septembre au 5 novembre 2016. Il s'intitule : « Dessine-moi la faune et la flore au bord de l'eau en Pays Messin ».

Pour y participer, les enfants doivent avoir entre 6 et 11 ans et être domiciliés en Pays Messin. Ils devront



réaliser leur composition ou dessin au crayon de couleur, au feutre ou en peinture sur une feuille de papier libre, de format 21x29,7 cm ou 24x32 cm.

Au verso, indiquer : prénom, nom, âge, catégorie (groupe 1 : 6/7 ans, groupe 2 : 8/11 ans), adresse, téléphone, localisation de l'endroit dessiné, nom de la commune, titre du dessin.

Pour en savoir plus, le règlement est disponible sur simple demande à la Maison du Pays Messin située au 71c, rue de Pont-à-Mousson à Montigny-lès-Metz (tel. 03.87.56.83.63) ou en mairie.

De nombreux lots sont à gagner (ex : kits explorateurs, livres, entrées au Snowhall et à France Aventures, places de cinéma et bien d'autres...).

Ligne de bus scolaire



Une erreur s'étant glissée dans des dépliants précédents, nous vous communiquons les horaires applicables depuis la rentrée.



286 Direction Plappeville <-> Collège Jean Bauchez

Horaires valables à compter du 1^{er} septembre 2016

Vers Collège Jean Bauchez

	LàV	LàV
Haut de Woicon	07h25	08h25
Cailloux	07h27	08h26
Clette	07h28	08h27
Près St-Jacques	07h30	08h29
Stade	07h31	08h30
Croix d'Orée	07h33	08h31
Plappeville	07h34	08h32
Momène	07h35	08h33
La Croix	07h35	08h33
Brion	07h36	08h34
Félix Maréchal	07h38	08h36
Lardemelle Collège Jean Bauchez	07h45	08h45

Vers Plappeville

	Mercredi	LMJV	LMJV
Lardemelle Collège Jean Bauchez	12h15	16h10	17h10
Félix Maréchal	12h19	16h14	17h14
Haut de Woicon	12h21	16h16	17h16
Cailloux	12h22	16h17	17h17
Clette	12h23	16h18	17h18
Près St-Jacques	12h25	16h20	17h20
Stade	12h26	16h21	17h21
Croix d'Orée	12h27	16h22	17h22
Plappeville	12h28	16h23	17h23
Momène	12h29	16h24	17h24
La Croix	12h29	16h24	17h24
Brion	12h30	16h25	17h25
Félix Maréchal	12h32	16h27	17h27

Interassociation

Bon cru pour la fête au village !



Vous avez répondu très nombreux à l'invitation de la Municipalité et des associations plappevilloises (Association Plappeville Loisirs, Amis du Vieux Plappeville, Ordre des Vignerons, Association des Parents d'élèves, FC Lorry Plappeville, Foyer des Anciens, Eclaireurs de France, Chorale Sainte-Brigide) à participer aux quatre jours de fête au village.

Et dès le dimanche matin, à l'aube, l'espace du Breuil entrain en effervescence avec la mise en place du vide-greniers sur les 1 200 m qui lui avaient été réservés. Le pique-nique sous les arbres et les différentes activités proposées, en particulier pour les enfants, ont su retenir sur place le très nombreux public qui a encore grossi pour l'embrasement du feu de la Saint-Jean qui a clôturé ces quatre jours de fête.



En ouverture des festivités, les chorales « Coup de Chœur » et « Sainte-Brigide » ont attiré bon nombre d'amateurs qu'elles ont su enthousiasmer par des répertoires bien choisis et de magnifiques interprétations. C'est le même succès qu'a rencontré le concert en plein air donné par l'orchestre Camina Harmonie de Magny sur le parvis de la mairie.

Merci à toutes et tous les bénévoles, ainsi qu'aux associations. Rendez-vous du 22 au 25 juin 2017.





Association des Parents d'Elèves

Chauves-souris en fête, Fête du village

Suite au succès des années précédentes, l'Association des Parents d'Elèves (APE) a proposé aux petits et grands de partir à la découverte des secrets de Plappeville.

En association avec « Les Amis du Vieux Plappeville », la balade parents-enfants commentée par Michel Renner sur le thème « Chauves-souris du Mont Saint-Quentin » a eu lieu le samedi 25 juin matin, avec la visite (toujours impressionnante) du refuge des chauves-souris près de l'Arboretum.



Un concours de bricolage « Imagine ta chauve-souris préférée » destiné aux enfants avait été lancé début juin. Les nombreux lauréats ont été récompensés individuellement et toutes les réalisations ont été exposées dans la cour de l'école élémentaire. Et c'est autour d'un très chaleureux et convivial verre de l'amitié que s'est conclue cette manifestation qui sera reconduite l'an prochain.

L'APE a également animé plusieurs stands pour les enfants à la fête du village : chamboule-tout, maquillage, jeux d'adresse, monopoly géant, peinture/dessin et pêche aux canards. L'occasion de partager de bons moments en famille et entre copains d'école.

Une nouvelle année scolaire commence... Venez rejoindre l'APE

Une nouvelle année scolaire démarre pour les élèves... pour leurs parents aussi !

La rentrée signe la reprise des activités de l'APE : représentants des parents lors des conseils d'école et organisation des temps forts ludiques pour les enfants tout au long de l'année scolaire.

Depuis 45 ans, la première association de parents d'élèves à Plappeville traite en priorité des thématiques locales des écoles de Plappeville et soucieux du bien-être et du bien-apprendre des élèves. Maintien des 5 classes à l'école élémentaire, suivi des activités TAP, participation à des projets d'école, médiation entre l'école et les parents, diffusion des comptes-rendus de conseil d'école... les sujets abordés sont nombreux, intéressants et

de première importance pour les enfants.

La réunion d'information de l'APE a eu lieu le 16 septembre au salon d'honneur. Ce fut l'occasion de (re)découvrir les activités et de discuter des projets pour l'année scolaire 2016-17. L'accueil des nouveaux parents a également permis à tous de faire plus ample connaissance lors du verre de l'amitié qui a suivi.

LES PROCHAINS RDV DE L'APE :

Carnaval : dimanche 12 mars 2017, salle polyvalente

CONTACT :

Anne Mailhan présidente 06.62.71.12.90

Mail : ape.plappeville@gmail.com

www.apeplappeville.com (nouveau site)

Association Familles Rurales

Une rentrée déguisée



Après 3 semaines de fermeture estivale annuelle la crèche a réouvert ses portes. C'était l'occasion d'une journée déguisée pour une reprise des plus gaies. Le 1^{er} septembre, 6 enfants ont pris le chemin de l'école, d'autres continuent ou débutent leur adaptation. C'est aussi la reprise des parents ! Les « moyens » de l'an passé sont maintenant les « grands » et voient venir les nouveaux visages. C'est à nouveau parti pour une année riche en rires et souvenirs.

FC Lorry-Plappeville

Une école de football aux valeurs familiales



Fin août le FCLP, à l'initiative de ses dirigeants, a organisé une semaine de stage gratuit pour les enfants de 6 à 10 ans afin de leur faire découvrir le plaisir de jouer au football dans une ambiance familiale et chaleureuse.

L'objectif de ce stage est double :

- Assurer une bonne reprise des licenciés jeunes du club
- Recruter dans les catégories jeunes pour pérenniser l'école de football

À vos crampons, le club recrute dans tous les niveaux !!!

Les entrainements pour la saison 2016-2017 sont les suivants :

- Jeunes nés en 2010-2011 : mercredi à 16h à Lorry
- Jeunes nés en 2008-2009 : mercredi à 14h à Lorry
- Jeunes nés en 2006-2007 : mercredi à 17h30 à Lorry

- Jeunes nés en 2004-2005 : mercredi à 17h à Plappeville

- Jeunes nés en 2002-2003 : contacter le président

- Jeunes nés de 1997 à 2001 : mercredi et vendredi à 18h30 à Plappeville

Cotisation annuelle : 80 €

Contact : le président au 06.16.15.59.69 ou fclorryplappeville.foot@gmail.com





Association Plappeville Loisirs

Reprise des activités

ACTIVITÉS ENFANTS :

- Jeux de sociétés :

pour les enfants à partir de 6 ans,
le mercredi de 14 h à 15 h 30,
Jérôme Gaire 06 88 15 29 12,

- Modern'dance :

pour les enfants à partir de 5 ans,
le mercredi en début d'après-midi,
Participation : 120 € / année,
Cathie Pont 06 63 79 81 40,

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES :

- Encadrement d'art :

2 h 30 par quinzaine,
Un mardi matin sur deux,
Un mercredi soir sur deux,
Participation : 150 € / année
Sylviane Aubert 03 87 33 13 12,

- Cercle Féminin :

mardi de 13 h 30 à 16 h,
Annie Wingerling 03 87 30 42 68,

- Chorale :

jeudi de 20 h 30 à 22 h 30,
Participation : 102 € / année,
Régine Gaire 03 87 33 16 63,

- Informatique :

mercredi de 18 h 30 à 20 h 30,
Participation 4 € / séance,
Jean Claude Guerder 03 87 65 54 32

ACTIVITÉS SPORTIVES

- Gymnastique tonique :

lundi de 18 h 15 à 19 h 15,
lundi de 19 h 30 à 20 h 30,
mardi de 10 h à 11 h
mercredi de 18 h 15 à 19 h 15,
mercredi de 19 h 30 à 20 h 30,
jeudi de 10 h 15 à 11 h 15

jeudi de 18 h à 19 h,

Participation pour l'année : l'association vous invite un dimanche
129 € pour 1h par semaine,
172 € pour 2h par semaine,
190 € pour 3h par semaine,
Michèle Grebert
06 32 39 80 89

- Gymnastique douce :
particulièrement adaptée,
Lundi de 17 h à 18 h,
Jeudi de 17 h à 18 h,

Participation : 108 € / année,

Annie Wingerling 03 87 30 42 68,

- Yoga :

1 h par semaine,
mardi de 18 h 45 à 19 h 45,
mardi de 20 h à 21 h,
Participation : 102 € / année,
Huguette Sonrier 06 06 71 71 09,

- Tai chi :

Mardi de 19 h à 20 h 15
Participation : 220 € / année + licence
Myriam Duwig 06 21 12 59 39

- Badminton :

jeudi de 19 h à 20 h 30
jeudi 20 h 30 à 22 h,
Participation : 57 € / année,
Philippe Machet 03 87 30 29 87,
Marc Aubert 06 77 49 28 91,

- Marche : une fois par mois,
l'association vous invite un dimanche
matin, à aller participer à une marche
populaire ou à une marche à thème.
L'inscription à cette activité est
gratuite, elle entraîne seulement
l'adhésion à l'association. Le montant
des participations aux différentes
marches reste à la charge des
marcheurs.
Daniel Régnier 03 87 32 45 72



Les réalisations de l'atelier « Encadrement d'art »
ont été exposées au salon d'honneur de la mairie
les 10 et 11 septembre.

ELP

ELP a débuté ses échanges

Une trentaine de Plappevillois ont choisi d'adhérer à ELP et les échanges débutent.

La période estivale n'a pas été de tout repos car la mise en place du site a mérité la mobilisation des compétences de certains membres de l'association ; et si par exemple, l'activation des 60 plapp remis gracieusement à l'adhésion n'était pas établie sur le site, nous y remédions ; aussi, ce n'est qu'avec un peu de retard que celles-ci sont ou seront créditées sur le compte individuel de chacun ; tout cela n'empêche en rien que les transactions soient réalisées, ce qui est le principal !

Quelques transactions réalisées : dons de copeaux de bois pour le paillage de jardins, prêt d'une tireuse à bière, taille de quelques arbres, initiation au tricot... pour la modique somme de 0 €, et quelques plapp.

Visitez notre site : elp.plappeville.seliweb.net et enrichissez-le par vos offres et demandes.

Et... que vous soyez adhérents ou non, venez au « p'tit déj info-rencontre » que nous organisons le 15 octobre de 10h à 12h au foyer-bar de la salle polyvalente !

Ce sera l'occasion de :

- s'informer sur les modalités de fonctionnement
- s'initier à l'utilisation du site : une démonstration est prévue
- échanger en direct entre Plappevillois dans un moment de convivialité et de partage.

Rejoignez-nous !

Pour tout contact, une adresse mail : elp.plappeville@gmail.com

Ecole de musique

Reprise des activités

L'Ecole de Musique : « La Clé des Champs » a repris ses activités musicales à Plappeville pour la 2^{ème} année.

Le but et les objectifs de créer et de mettre en place un pôle musical à Plappeville est de permettre aux enfants, ados et adultes de pouvoir pratiquer différentes activités musicales individuelles et/ou collectives, ludiques et sans solfège.

Sans solfège, venez découvrir une formation, et des cours individuels et/ou collectifs adaptés à vos souhaits et à votre niveau. Des cours tout public : dès 4 ans jusqu'aux seniors. Tous les styles peuvent être abordés : classique, jazz, variétés, rock, etc...



- Cours individuels : claviers (piano, synthé, orgue), flûte à bec, flûte traversière, guitare folk et guitare d'accompagnement, chant et technique vocale.

- Cours collectifs : ateliers par groupe de niveau pour le djembé, l'éveil musical, la chorale d'enfants.

Pour tout renseignement :

Contacteur : Emmanuelle Pélot

Tél : (03) 87 69 05 27 ou : (06) 83 91 27 23

E-Mail : manupelot@gmail.com

ou : lacledeschamps57@gmail.com

Blog : lacledeschamps57.over-blog.com



Amis du Vieux Plappeville

Un programme ambitieux 2016 - 2017

FAIRE AIMER SON VILLAGE

Une concertation dans l'action partagée doit promouvoir l'attractivité de notre village.

La mise en place de 3 pôles d'activités ainsi que l'adoption d'une démarche constructive, pédagogique, collective, détermineront la feuille de route de nos actions avec 3 enjeux principaux :

- l'histoire du village, l'animation d'antan, au travers des rues, places, quartiers, ses commerces et son artisanat avec tous leurs souvenirs,
- le patrimoine et sa sauvegarde, faire découvrir et revivre avec vigilance et qualité nos lavoirs, fontaines, sources, calvaires, murs de pierres sèches, escaliers...

- le milieu naturel, la sauvegarde des habitats forestiers et hybrides aux paysages diversifiés dans un écrin de nature aux richesses floristiques et faunistiques méritant une réflexion particulière.

Chers Plappevilloises et Plappevillois, si ces thématiques vous intéressent, venez nous rejoindre pour la sauvegarde de notre patrimoine.

Une réunion d'informations pratiques sera organisée prochainement.

Par avance, merci de déposer vos coordonnées sous pli à notre siège en la mairie de Plappeville.





La ferme Saint-Georges, sortie du 28 août 2016

Temps magnifique pour ce dernier dimanche d'août où la nature nous a révélé quelques prémises de l'automne, apparition de feuilles mortes et concentration de baies sauvages dans les buissons.

Nous étions quinze personnes au rendez vous de 9 h au Col de Lessy. Une prise de contact très chaleureuse nous a permis rapidement d'enrichir les dialogues et échanger durant cette sortie.

Nous rejoignons le parking sur les hauteurs de Lessy afin d'accéder plus rapidement à la ferme Saint-Georges.

Passé l'enceinte des bâtiments de cet ouvrage construit en 1881 par l'entrepreneur allemand Georges Weiss qui a acheté les 163 hectares en 1879, une immersion rapide s'est effectuée dans 135 années d'histoire.

M. Matt, âgé de 86 ans, actuel propriétaire de ce domaine, nous accueille très chaleureusement.

Deux heures de visite commentées par M. Matt qui a gardé une fantastique mémoire sur tout son passé.

L'ensemble des participants a été fasciné par la présentation technique de l'exploitation de cette ferme, réelle entreprise agricole qui vivait en totale autarcie. Quel exemple pour notre époque bouillonnante de créativité !

Nous garderons un souvenir inoubliable de cet

homme, méconnu, grand par le cœur et pour sa grande culture, réel exemple de vie et de courage où l'excellence s'est construite par la maîtrise de la pratique, en communion avec la nature et surtout avec le respect d'autrui.

Merci à Marie qui a pris des notes et à tous ceux qui ont réalisé photos et vidéos.

Une brochure spécifique « Ferme Saint-Georges » sera réalisée par ce groupe de travail.

Prochaine sortie envisagée « Le Fort de Plappeville et ses environs ».



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Christian Royer, Jérôme Gaire, Cathie Pont, Joëlle Bauchez

Ont également contribué : François Hurson, Isabelle Stutzmann, Nicole Mager, Pierre Blandin,

Jean-Marc Lallemand, Joëlle Royer, les écoles, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : Reprographic

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Vivre ensemble

Toute vie en société implique des contraintes : les accepter, c'est créer un climat propice aux bonnes relations de voisinage et respecter l'environnement.

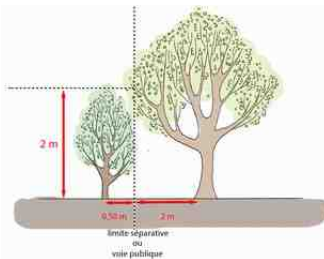
DÉPÔTS SAUVAGES

Il n'est pas rare, ici ou là dans la commune, au bord d'un chemin, de découvrir un tas de gazon ou de tailles de haies. Pour qui tient à la qualité du cadre de vie, ce geste est incompréhensible, d'autant plus que la déchèterie la plus proche est à moins de 10 minutes ! Alors, vous les derniers pollueurs, faites un petit effort !



TAILLE DES HAIES

La réglementation impose que les haies, arbres et arbustes plantés à moins de 2m de la limite ne dépassent pas 2m de hauteur. Cette règle souvent ignorée entraîne parfois des tensions entre voisins. Pensez donc à vous y conformer et à tailler vos haies au droit de votre propriété, en particulier lorsqu'elle longe un sentier ou une voie publique. Il n'est pas inutile de rappeler que la Loi impose également de supprimer les chardons qui, d'une propriété, s'invitent facilement chez les voisins !



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les agents communaux veillent à nettoyer nos rues mais chacun doit contribuer au maintien de la propreté du village. L'article L2212 du Code des Collectivités Territoriales fait obligation à chaque riverain d'entretenir le trottoir bordant sa propriété et de le déneiger, si nécessaire, en hiver.



FEUX DE JARDINS



Nous sommes nombreux à respecter le décret gouvernemental qui, par souci de protection de la nature, interdit les feux de jardins. Il est regrettable, qu'indépendamment de la lutte contre la pollution, certains ignorent encore les nuisances que constituent les fumées pour les voisins, même quand les feux sont allumés très tard le soir ou très tôt le matin !

NUISANCES SONORES

Si l'utilisation d'engins à moteur est interdite le dimanche, pensez que même les autres jours le bruit peut être une réelle gêne pour les voisins. Attendre 8 h pour commencer et s'arrêter à 19 h ne semble pas une trop grosse contrainte pour quiconque respecte son voisinage.



NUISANCES CAUSÉES PAR LES CHIENS

Même s'ils sont adorables, tout ne leur est pas permis ! Pensez à ceux, enfants et adultes, qui, en marchant, n'ont pas forcément les yeux rivés au sol. Des « canipoches » sont mis à disposition à divers endroits du village et en mairie. N'hésitez pas à vous en servir. C'est gratuit !



Crotte emballée, commune embellie !

Il ne leur est pas permis non plus de perturber la quiétude de tout un quartier par leurs aboiements intempestifs et répétés. L'amende pénale qui peut en résulter est de 450 € (Art. R. 1337-7 du Code de la Santé Publique).





À votre service

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte du lundi au mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03.87.30.40.75
Courriel : plappevillen@wanadoo.fr
<http://www.communedepappeville.fr>

**Attention, la mairie sera fermée :
- samedi 12 novembre 2016**

PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en décembre 2016.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (plappevillen@wanadoo.fr) pour le **19 novembre au plus tard.**

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre juillet et septembre 2000 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leur parents. Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2000 devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin.

La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

Merci de sortir les sacs la veille après 20h ou le matin même.

Collecte du lundi 26 décembre annulée.

Déchèterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

La déchèterie est fermée les jours fériés.

En Bref

Conteneurs

Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au « coup par coup ».
Tél : 03 87 39 32 71
du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Octobre 2016

- 2 *Salle polyvalente*
Bourse aux vêtements
Association des Parents d'Elèves
- 11 *Mairie*
Conseil Municipal
- 13-14-15-16 *Eglises*
Festival « Musiques sur les côtes »
Municipalités de Lessy, Lorry, Plappeville et Scy-Chazelles
- 16 *Salle polyvalente*
Loto
Foyer des Anciens
- 21 *Salon d'honneur*
Conférence
Souvenir Français
- 25 *Salle polyvalente*
Don du sang
EFS



Novembre 2016

- 5-6 *Salle polyvalente*
Marché de Noël
Association Plappeville Loisirs
- 11 *Monument aux Morts*
Commémoration Armistice
Municipalité
- 13 *Salle polyvalente*
Bourse aux jouets
Association Plappeville Loisirs
- 15 *Mairie*
Conseil municipal
- 19-20 *Salle polyvalente*
Plappevignes
La Vigne d'Adam
- 19-20 *Salon d'honneur*
Exposition
Atelier des arts

Décembre 2016

- 4 *Salle polyvalente*
Repas de la Saint Nicolas
Foyer des Anciens
- 10 *Eglise*
Marche des Lumières
Pappolivilla
- 13 *Mairie*
Conseil municipal
- 18 *Salle polyvalente*
Spectacle de Noël
Municipalité

Janvier 2017

- 6 *Salle polyvalente*
Galette des Rois
Association Plappeville Loisirs
- 15 *Salle polyvalente*
Concert du Nouvel An
Municipalité
- 22 *Salle polyvalente*
Fête de Saint Vincent
Ordre des Vignerons de Plappeville

SALON DE VIGNERONS PLAPPEVIGNES

19 & 20
NOVEMBRE 2016

SAMEDI : 10H-22H - DIMANCHE : 10H-18H

SALLE DES FÊTES
DE PLAPPEVILLE

ENTRÉE : 6€
TÉ SERA REVERSE À Noël joie



RESTAURATION SUR PLACE ASSURÉE PAR La Vigne d'Adam
WWW.LAVIGNEDADAM.COM/PLAPPEVIGNES2016

graphisme : Florian Radzinski
Laboratoire des diagnostics pour la santé. A consommer avec modération.